



Quand bien même la période des vœux est largement dépassée, toute l'équipe du petit baudrechois souhaite à ses lecteurs ce qu'il y a de meilleur pour cette année 2021.

La saisonnalité semble bien être revenue cette hiver. Pour preuve ces chutes de neige, entre 5 et 10 cm qui ont habillé de blanc toits et jardins, arbres, routes et sentiers. Quelle joie de la voir revenir !!

S'en est suivi bonhomme de neige et batailles de boules de neige dans la bonne humeur ! Vous trouverez dans ce nouveau numéro quelques conseils afin de gérer au mieux ces intempéries hivernales à retenir pour l'année prochaine !

Retournons nous vers un passé récent et festif avec l'association Baudreix Animation et son très apprécié Festibandas, un temps où Baudreix, habillé de rouge et jaune, vibrail joyeusement durant presque 24h au rythme des Bandas.

Le dernier sujet brûlant est la suppression de poste, donc d'une classe, annoncé pour la rentrée scolaire de septembre 2021. Cela mobilise enfants, parents, professeurs, baudrechois unis dans plusieurs actions, soutenues par la municipalité. Mobilisons nous pour notre école.

Bonne lecture à tous.

Marlène BICIEN

Nos enfants ne sont pas des sardines

Non à la fermeture de classe ! Nos enfants ne sont pas des moutons. Arrêtez de les compter !

Touche pas à ma classe !

Ces 3 slogans ont caractérisé la reprise des cours au sein de notre école le 22 février.

En effet, quelques jours avant que ne débutent les vacances d'hiver, l'Inspection Académique a confirmé qu'un poste d'enseignant serait supprimé à la rentrée de septembre 2021 ; les effectifs passant de 56 à 46 élèves.

Malgré des communications parfois contradictoires au sein du gouvernement, notre maire, Francis Escalé, a eu confirmation écrite qu'il n'avait malheureusement pas le pouvoir de s'opposer à cette décision.

Cette suppression de poste entraîne une fermeture de classe et en aucun cas d'une fermeture d'école.

Tous les enfants, depuis la Toute Petite Section de Ma-

ternelle et jusqu'au CM2, continueront d'être accueillis. Il y aura 2 classes multi-niveaux au lieu des 3 classes multi-niveaux actuelles.

Depuis cette annonce, un mouvement dynamique de parents d'élèves s'est créé visant un double objectif :

1. S'opposer à cette fermeture de classe,
2. Attirer de nouveaux enfants au sein de l'école.

Les parents d'élèves font preuve d'une mobilisation et d'une créativité sans limite.

Le conseil municipal est à leurs côtés.

« Prenons nos livres et nos stylos. Ce sont nos armes les plus puissantes. Un enfant, un enseignant, un stylo et un livre peuvent changer le monde.

L'éducation est la seule solution. » (Malala Yousafzai)

Tous ensemble désormais, faisons-nous le relais de toutes ces actions !

Parlons-en autour de nous. Partageons-les sur les réseaux sociaux.

Mobilisons-nous pour l'avenir de notre école !

Michèle Paul ■

► Une page Facebook « Parents d'élèves de Baudreix » a été créée,

<https://www.facebook.com/Parents-d-élèves-de-Baudreix-346882846488036/>

► Un flyer promouvant l'école a été distribué à plus de 500 exemplaires,

► Une flash mob réunissant enfants et parents a été réalisé dans la cour de l'école,

► Une vidéo aérienne par drone de l'école a été produite,

► Des pancartes ont été affichées sur les portails de l'école,

► Une pétition a été mise en ligne sur change.org,

► Des articles sont parus dans La République des Pyrénées et des interventions sur France Bleu Béarn sont envisagées.



En fin d'année 2020, le CCAS de Baudreix a organisé la distribution de paniers gourmands aux aînés de notre village. Ils ont reçu un accueil chaleureux.



Baudreix Animation et son... festibandas 64

Il était une fois un festival unique : **FESTIBANDAS** qui raisonne encore dans le cœur des plus de 20 ans.

Né d'un pari fou entre 2 copains issus du comité des fêtes de Baudreix, entourés d'une solide équipe ce Festival de Bandas a vu le jour en 2003. Le projet lancé fit éclore l'**Association Baudreix Animation**.

Un concept audacieux : devenir l'antichambre du Festival international de Condom, dans une ambiance familiale et intergénérationnelle, réunissant deux cultures, le Béarnais et le Basque dans un esprit Festif.



Toute la nuit, Baudreix devient royaume musical festif aux couleurs rouge et or du Béarn rassemblant près de 5000 festivaliers les premières années.



Sécurisé par des vigiles, le village est piéton : entrée gratuite, tout au long du parcours, buvettes tenues par des associations locales, repas en terrasse ou sandwicherie, une dizaine de bandas se succèdent, concerts, marché artisanal, spectacles de rue tels que sculpteurs sur ballons, jongleur de feux et échassiers, expositions culturelles basco-béarnaise, spectacles pour enfants, danses traditionnelles.

Certains groupes musicaux après leur passage voient leurs carrières décollées grâce à l'impact médiatique du festival.

Parmi eux : 1 Bruit Kikour, Les Landa's, Les poissons Rouges, Les Acoustiques Anonymes, O'zabumba ...

Annuel jusqu'en 2011, biannuel ensuite, ce festival s'arrêtera en 2016 faute de bénévoles. Un budget de 40000 €, plus de 80 bénévoles... C'était fantastique...

Baudreix Animation organisait le réveillon du 1^{er} de l'an, des soirées à thèmes, Espérouquere, des vides greniers, pour financer le Festival, participait au Carnaval Biarnès et aux fêtes du village en offrant deux Bandas.

Aujourd'hui, telle la Belle aux bois dormants, Baudreix Animations sommeille en attente de bénévoles charmantes ou charmants mais surtout motivés pour peut-être embraser à nouveau le cœur de village et des festivaliers.

Renseignements au 06 83 28 02 31

Cédric Bazir ■

Un dimanche de Janvier

Baudreix s'est réveillé sous 5 cm de neige tombés pendant la nuit. Un épisode neigeux notable s'est abattu sur la plaine de Nay, conséquence de la tempête Filomena.

Les flocons de neige ont saupoudrés notre village qui a revêtu son manteau blanc. Un joli coup de pinceau hivernal et un beau décor. La neige invite aux promenades, aux batailles de boules de neige et bonhommes de neige.



Mais qui dit neige, dit aussi chute, glissement et accident. Il est recommandé de débiter la neige, de sabler ou de saler.

Il existe trois types de neige : **La neige froide** (fine, elle vole et ne colle pas à la chaussée) ► pas de salage. **La neige mouillée** (on peut faire des boules, fond avec le roulage des voitures) ► pas de salage. **La neige humide** ► salage.

Le salage s'effectue entre 1° et -1°. L'action du sel est de courte durée et efficace avec un brassage.

L'utilisation du sel a un effet polluant sur l'environnement :

- Se retrouvant dans les sols, il peut réduire leur perméabilité et rendre infertiles les sols agricoles par irrigation.

- Il impacte aussi la végétation. Le sel est un facteur aggravant de dépérissement des arbres et des plantes. En s'accumulant

dans les feuilles des arbres, il ralentit la photosynthèse, altère le fonctionnement de certains enzymes et empoisonne les platanes et les marronniers d'alignement.

- Il fragilise le milieu aquatique et ses espèces comme les saumons sensibles au taux de salinité de l'eau, ainsi que les amphibiens (salamandres, crapauds).

- Corrosif sur les carrosseries et dessous de caisse des véhicules, il attaque les freins et les structures métalliques mal protégées du mobilier urbain. Il est recommandé de faire un lavage de voiture



après une période de neige. Le sel ronge également la pierre. Sur les chaussures, il laisse des traces blanches difficiles à nettoyer.

- Il provoque irritations et brûlures sur la peau.

Voici quelques conseils : Mettre des gants pour le répandre. Ne pas laisser les enfants jouer avec cette neige salée. Protéger les coussinets des pattes de vos animaux ou les rincer. Le déblaiement et le sablage sont à privilégier et peuvent s'effectuer à tout moment.

Sur nos Pyrénées, la neige est tombée à foison mais les remontées sont restées à l'arrêt. Domage pour les adeptes du ski alpin.

Annie Monrepos ■

Plan Communal de Sauvegarde

C'est l'outil opérationnel qui permet de faire face le jour J à un événement majeur de sécurité civile. Véritable plan d'action et de gestion de crise à l'échelle communale, son objectif est de mettre en place une organisation réactive et efficace, élaborée et partagée par tous les acteurs de la commune, pour protéger au mieux la population résidente ou de passage des risques encourus.

Le PCS est établi en fonction de la taille et des moyens de la commune.

Réactualisé en 2020, il définit et recense, les risques majeurs présents sur le territoire communal. Les risques sur notre commune peuvent être :

- naturels à type d'inondation et crue, de séisme, de vents violents et tempêtes
- technologiques, avec le transport de

matières dangereuses sur rail ou route
• sanitaires avec les pandémies.

Des risques complémentaires existent tels que les incendies, les phénomènes climatiques, les attentats, des carambolages et des dysfonctionnements de réseau (eau potable, électricité, gaz, etc...).

Cette liste n'est pas exhaustive.

Il établit les mesures de sécurité et les conduites à

tenir en cas d'événement majeur ou exceptionnel en définissant les enjeux humains avec l'identification des personnes vulnérables et les enjeux matériels listant les établissements sensibles. Il fixe le poste de commandement communal, le lieu de regroupement pour accueillir la population, les moyens humains et maté-

riels à la disposition de la commune et les moyens d'alerter la population. Il est complété d'un annuaire opérationnel recensant les numéros de téléphone de l'ensemble des acteurs locaux, des services de l'État et des opérateurs locaux. Un des moyens d'alerte est le porte à porte.

Une liste de conseillers municipaux référents par quartier a été établie et peut être consultée en Mairie.

Le PCS de Baudreix a été approuvé par le Conseil Municipal et transmis en copie à Mrs les Préfets de la Région Aquitaine et des Pyrénées-Atlantiques, au SDIS du 64, à la Direction Départementale de la Sécurité Publique.

Il est consultable en Mairie.

Annie Monrepos ■



Je garde, je jette ...

La conservation des documents personnels a pour objectif de prouver l'existence d'un droit ou le respect d'une obligation. Les délais de conservation varient en fonction de la nature des pièces.

Sous quelle forme (papier ou électronique) faut-il conserver ses papiers ?

Si l'original du document est sous forme papier et vous a été transmis par courrier, il est conseillé de le conserver sous forme papier. (quittance de loyer, contrat d'assurance, diplômes).

Si vous numérisez ou photocopiez un document original papier, la version électronique photocopie a valeur uniquement de copie.

Si l'original du document est numérique et vous a été transmis par courrier électronique ou mis à disposition sur un site internet, il est conseillé de le conserver sous forme numérique. (Relevé de compte bancaire, facture d'énergie ou d'accès à internet, avis d'imposition).

Si vous imprimez ce document, la version papier a valeur uniquement de copie et l'original peut être exigé.

La durée de conservation d'un document électronique est identique à celle d'un document papier. Un écrit électronique a la même valeur juridique qu'un écrit papier si la personne signataire est identifiée et si le document est établi et conservé de manière à ne pas être détérioré.



Documents liés à la situation familiale devant être conservés de façon permanente (à vie)

Actes d'état civil (copies intégrales et extraits), jugements de divorce ou jugements d'adoption, contrats de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs), livrets de famille et diplômes.

Achats et vente de bien immobilier.

Diplômes.

Papiers liés à l'assurance :

Contrats d'assurance, quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, remboursements Assurance maladie doivent être conservés 2 ans à compter de la date du document.

Les contrats d'assurance vie sont à conservés 10 ans.

Documents liés au logement :

Paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic, procès-verbaux des assemblées générales de copropriété doivent être conservés 10 ans.

Factures travaux 10 ans.

Les quittances de loyer, contrats de location, états des lieux doivent être conservés 3 ans après la durée de la location pour logements loués vides ou meublés, résidence principale.



Le ménage de printemps... c'est l'occasion de trier ses papiers.



Factures : Electricité, gaz, eau doivent être conservées 5 ans. Téléphone 1 an.

Véhicule : 2 ans après cession en cas de litige

Impôts : 3 ans

Banque : Talons de chèque, relevés 5 ans

Papiers liés à l'activité professionnelle :

Bulletins de salaire, contrats et certificats de travail doivent être conservés jusqu'à la liquidation de la retraite ainsi que les attestations d'Assedic ou Pôle emploi.

Source : service-public.fr

Michou Mirandou ■



L'ÉPI D'ARGENT

Puisque les réunions sont interdites, le bureau de l'Epi d'Argent, a décidé de profiter des outils modernes pour faire une Assemblée Générale virtuelle. Un message électronique a été envoyé à tous les membres pour présenter le bilan moral et financier de 2020. Même si la vie a été bouleversée par ce virus, les aînés de Baudreix ont su mettre à profit les moments de liberté pour se retrouver autour de bons repas ou

de visites ou de sorties en montagne. Ne pouvant se réunir pour procéder à de nouvelles élections, le bureau a été reconduit pour 2021 et a décidé d'offrir les cartes d'adhérents à tous les membres de 2020. Il a été demandé à chacun de bien vouloir confirmer son adhésion 2021.

Si vous avez envie de rejoindre le groupe (carte de nouvel adhérent 10€) contactez epidargent.baudreix@gmail.com

PADMA YOGA

Vos cours de YOGA continuent en vidéo en attendant d'être ensemble, sur Facebook en direct ou rediffusion - yogaplainedenay Padma - possibilité d'envoyer la vidéo par mail.

Namasté - Valérie



LUDOZEN

L'association intervient dans les écoles ou auprès de particuliers afin d'aider les enfants (ou les adultes) dans leur développement personnel, grâce à l'apprentissage de techniques basées sur la pratique de l'attention (ou méditation laïque de pleine conscience).

Les enfants d'aujourd'hui sont souvent agités, dispersés, stressés. La méditation les aide à s'apaiser, à se concentrer. Les enseignants et les enfants ayant testé *la méthode Eline Snel* constatent une différence à la fin des ateliers.

<https://ludozen64.wixsite.com/ludozen64>

PHOTO INSOLITE

L'équipe du Petit Baudreichoises vous propose une nouvelle rubrique intitulée « photo insolite ». Il s'agit de collecter auprès de vous, baudreichoises et baudreichoises, des photos insolites pour les partager et en faire profiter un plus grand nombre. Il ne s'agit pas d'un concours puisque notre volonté est de diffuser toutes les photos que vous nous ferez parvenir.



Par « insolite » nous entendons un caractère drôle, inhabituel, déroutant, original, bizarre,etc.

Vos photos devront être spontanées, saisies sur le vif, improvisées mais sans mise en scène élaborée ni retouches.

Elles concerneront la vie dans notre région. Vous pouvez, nous faire parvenir vos photos par mail (en format PDF ou JPEG) : lepetitbaudreichoises@gmail.com

RECETTES DE LA PETDARIDE

Et si pour voyager un peu nous allions manger chez les Ch'ti !!!!



Menu du jour : Apéro un verre de « Chuche Mourette (Genièvre/cassis) » - Tarte au Maroilles pour commencer puis Carbonnade flamande suivies d'une tarte au chouque (sucre).

Pour faire une bonne **Carbonnade Flamande**, il faut :

Pour 4 personnes : 1kg de bœuf (paleron, jumeau) coupé en gros cubes / 2 oignons / 40 g de saindoux / thym / laurier / 1 cs de vinaigre / 1 cs de gervoise brune ou de

cassonade / sel poivre / 75cl de bière ambrée / 1 tranche de pain d'épices / 1 cs de moutarde.

Dans une cocotte en fonte faire revenir le bœuf puis les oignons émincés ajouter tous les condiments couvrir de bière.

Placez au centre de la cocotte la tranche de pain d'épices tartinée de moutarde des deux côtés.

Couvrez et laissez mijoter environ 3 heures à feu doux.

Servir avec des frites faites avec des bintjes (bien croustillantes cuites deux fois).

Accompagnez d'une bière de garde du Nord ambrée.

Recette de notre amie de l'Epi Christiane Massy

Michou ■

Nettoyage du Village

ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ
à l'initiative de l'association Surfrider
SAMEDI 20 MARS 2021 - RDV à 8h30
SUR LE PARKING DE LA BASE DE LOISIRS

Journal à parution tri-annuelle

lepetitbaudreichoises@gmail.com

Commission Municipale : cpntact Communication : Mairie

Coordination : Marlène Bicien

Maquettiste : Diane Pierot Bossard

Equipe de rédaction : Robert Arteaga, Cédric Bazir,

Marlène Bicien, Francis Escalé, Michou Mirandou,

Annie Monrepos, Michèle Paul, Sébastien Peyré

ne pas jeter sur la voie publique